

**Jean-Pierre Fragnière -
trente-cinq ans d'engagement pour la sociologie**

R. Levy

Cher Jean-Pierre,

Prêtre défroqué devenu acteur constant de l'émulation de la sociologie dans la société, tu personnifies un phénomène de la sociologie romande qui me fascine : l'importance de parcours qui mènent d'un engagement religieux à la sociologie. Une série de caractéristiques font résonner ce passé – bien évidemment selon les préjugés qui sont les miens : l'engagement social, la réflexion vaste et riche de l'héritage occidental dans toute son ampleur, l'orientation pratique, le sens de l'institution, l'effacement « officiel » de la personne devant la tâche, la conscience néanmoins de l'importance de l'acteur que l'on est, et j'en passe.

Ma découverte de ton nom pourrait bien être liée à la fameuse action contre la nomination de Walter Rüegg, médiéviste et homme de droite, comme expert en sociologie par le Fonds national suisse.¹ Tu étais alors secrétaire de la Société suisse de sociologie ; j'ai retrouvé ma lettre toute formelle, adressée à un Monsieur Jean-Pierre Fragnière, Boissonnet, 1010 Lausanne, concernant les « dépenses 'dures' qui ont été faites à Zurich pour cette action Rüegg »...

Acteur constant - sinon toujours visible - de la sociologie suisse, tu étais le secrétaire du comité de la SSS présidé par Walo Hutmacher pendant une phase décisive, 1972-1982. Durant cette décennie, la Société a doublé le nombre de ses membres (Eberle 2005 p. 140), créé sa propre revue, établi son bulletin pour les membres, créé ses collections de livres en allemand et en français, mis en place des comités de recherche, et organisé régulièrement des congrès. Le tandem Fragnière/Hutmacher (sans vouloir démêler qui est responsable de quoi) était le maître d'oeuvre de la mue de la SSS en une société professionnelle de sociologues et de son institutionnalisation, et ce dans une période d'expansion importante de la sociologie dans les universités suisses. Tu es l'auteur - principal, peut-être unique - de ce qui pourrait bien être l'unique apo-

¹ Il y siégeait de 1971 à 1980, son action dans cette position mériterait un travail d'archéologie.

crypte de la SSS (encore une résonance ?...). Ce fascicule, jamais publié, non daté (je suppose qu'il est de 1980), est resté à l'état de photocopies confidentielles, sous sa page de couverture bilingue ébauchée à la main : Société Suisse de Sociologie / Schweizerische Gesellschaft für Soziologie, 25 ans/Jahre, Origines, Bilan, Perspectives.² Comme son titre l'annonce, on y trouve une tentative de bilan et de perspective - que n'as-tu pas vu loin et juste ! Pourtant, que les temps ont changé depuis ton bilan du premier quart de siècle de la SSS ! Ton « arrêt sur image » en six points (p. 38-40, ici en italiques) me sert de canevas pour quelques remarques à bâtons rompus sur l'évolution récente de la sociologie suisse.

a) La sociologie n'est certainement plus une simple « curiosité intellectuelle », elle s'est faite une place dans le système universitaire et elle est l'objet d'une certaine demande sociale. Pourtant, elle n'est guère parvenue à instituer une véritable activité de recherche fondamentale. Très vite, elle a été soumise à des pressions qui tendent à favoriser le caractère utilitariste des recherches. Le risque est grand de voir la sociologie devenir un appendice d'autres disciplines qui définissent les objets d'étude et délèguent aux sociologues des rôles auxiliaires.

La première partie de cette observation est sans doute juste, et ce à plus forte raison en 2006. On peut par contre affirmer que la recherche fondamentale existe aujourd'hui (à mon sens elle existait déjà en 1980), malgré la sollicitation indéniable par des intérêts pragmatiques. Mais l'attention aux pressions d'instrumentalisation est sans doute plus pertinente que jamais. La SSS a tôt commencé à s'inquiéter de la stagnation des moyens alloués par le FNS à la recherche sociologique « autodéterminée » (expression vite controversée...) alors que ceux disponibles pour la recherche orientée augmentaient. Regardons quelques chiffres. Entre 1970 et 1984, le total des montants distribués par le FNS à travers ses trois divisions classiques stagne en termes réels alors que les montants nominaux font miroiter une croissance (fig. 1); de 1984 à 1996, ils augmentent faiblement, pour ensuite - après une chute en 1996 - stagner à nouveau, à peu près au même niveau que durant la première période de stagnation. Jusqu'au début des années 2000, le taux d'acceptation de la Div. I oscillait entre 16% et 17% (depuis 2003 son niveau dépasse quelque peu les 20%, fig. 2). Le montant en francs réels alloué à la recherche en Div. I stagnait donc, lui aussi.³ Par contre, la part des sciences sociales (au sens large : sociologie, science politique, psy-

² L'esquisse historique entreprise par Pascal Jurt et Claudia Honegger (2005) à l'occasion des 50 ans de la SSS est probablement la seule publication qui le cite.

³ Je n'ai pas les chiffres détaillés qui permettraient de montrer dans quelle mesure la part de la sociologie était constante durant cette période, mais on peut parier qu'elle n'a pas beaucoup varié et que la stagnation générale s'est donc répercutée sur elle.

chologie, anthropologie, économie, sciences des religions, sciences de l'éducation, géographie sociale) dans les PNR⁴ était considérable dès le début et l'est resté. Pour les années 70, la SSS (1981) diagnostiquait l'égalité approximative entre les montants alloués à la sociologie en Div. I et dans le cadre des PNR. A en croire les chiffres globaux pour les sciences sociales depuis 1990 (fig. 3), la recherche non orientée a augmenté sa part du gâteau : les projets de sciences sociales acceptés au sein des PNR 29 à 56 (y compris 42+, actuellement le dernier PNR clôturé) totalisaient env. 129 millions de francs, ceux acceptés par la Div. I dans la même période (1990-2005) 214 millions. Sur le total de 343 millions, la proportion de la recherche non orientée représente donc 62.4%. Ajoutons que sur les 15 ans couverts par cette statistique, le total correspond à un peu moins de 23 millions par an pour les sciences sociales.⁵

fig 1, 2, 3

D'autres indices de sollicitation des sciences sociales dans une perspective d'instrumentalisation existent et doivent être prises au sérieux, sans oublier que ces incitations expriment également une demande sociale qui légitime et consolide tendanciellement nos disciplines. Que l'on pense à l'institutionnalisation de la recherche sociale dans le cadre des HES et l'instauration d'un fonds spécial DORE à son intention auprès de la Div. I du FNS, auquel tu as également participé. Je sais, Jean-Pierre, cette histoire réveille quelques souvenirs saumâtres. Le verre de la sociologie est souvent en partie plein, en partie vide, mais j'insiste sur la partie pleine - sommes toutes, il s'agit d'une amélioration supplémentaire de la capacité de recherche.⁶ La consolidation d'une recherche à orientation sociale dans toutes les HES « sociales » renforce l'étude sociologique des problèmes de société, et donc la sociologie ; tu y as participé activement.

Dans des lieux plus particuliers, la pression, voire la subordination des sciences sociales aux logiques propres à d'autres disciplines (médecine, géographie, climatologie, biologie, démographie par exemple) s'affirme avec plus de force, même s'il s'agit de situations circonscrites. Quelques illustrations, caricaturales et anecdotiques, mais vraies : ces biologistes qui considèrent que le public non scientifique est devenu dan-

⁴ PNR = programmes nationaux de recherche.

⁵ Ces données chiffrées sur l'activité du FNS proviennent de différentes sources, en partie du livre de Fleury & Joye (2002), en partie d'un des rapports du CSS (1992) dans le cadre de l'évaluation de la situation de recherche en sciences sociales, en partie de documents internes non publiés du FNS.

⁶ Tout en faussant quelque peu la proportion statistique de l'appui entre recherche autodéterminée et orientée : les projets DORE, comptabilisés dans la Div. I, font augmenter la dotation du secteur de recherche fondamentale alors qu'ils n'ont pas forcément ce caractère.

gereusement sceptique à l'égard de leurs recherches (génie génétique etc.), ce qui les motive à chercher la collaboration des sciences sociales en espérant qu'elles sauront convaincre le public du bienfait de ces recherches, ou ce projet de Pôle de recherche national (non réalisé), orienté sur la santé publique, qui attribue aux chercheurs en sciences sociales d'importantes fonctions d'intégration, mais dans une structure thématique et organisationnelle pensée à partir d'un référentiel purement médical, ou finalement telle unité de recherche sociale en psychiatrie mise à contribution pour l'assistance technique à l'intention de médecins chercheurs aux connaissances méthodologiques trop rudimentaires, ou pire, pour étoffer en pour cents de postes d'autres unités, plus proches des intérêts des patrons institutionnels. On pourrait sans autre allonger cette énumération.

Là encore, bien entendu, on peut inverser la perspective et se sentir fiers de l'importance que ces milieux se sentent désormais obligés d'accorder aux sciences sociales. Qui disait que si le 20^e siècle était le siècle de la technique et donc des sciences qui les développent, le 21^e sera celui des problèmes humains et sociaux et mobilisera de plus en plus les sciences sociales ?...

b) Il est vrai que la mise en oeuvre de recherches fondamentales implique une certaine continuité, l'existence d'une personne qualifiée (sic) et la possibilité pour lui (sic, sic) de planifier à moyen, voire à long terme. Or, il apparaît que le nombre des chercheurs stables et disposant de statuts consolidés est très modeste. Une grande majorité des sociologues vivent en situation provisoire, dans une forte dépendance, pressés par les délais et l'incertitude du proche avenir.

En ce qui concerne les sic, le masculin n'est descriptivement nullement faux pour la période jusqu'à 1980, au moins au niveau des professeurs ; heureusement, il est devenu caduc depuis.

Dans une perspective plus générale, malgré l'absence de statistiques longitudinales sur le nombre de professeurs en sociologie dans l'ensemble des Hautes Ecoles suisses, il y a des raisons de penser qu'après une augmentation accélérée à partir des années 1970, non seulement le nombre de personnes, mais aussi le nombre d'équivalents plein-temps a continué d'augmenter depuis mon petit recensement qui se termine en 1988 (Levy, 1989), même si le rythme a pu se ralentir. Ainsi, le nombre de chercheurs capables de développer des intérêts et compétences de recherche durables a sans doute augmenté par rapport au constat de 1980. Je n'ai pas non plus les moyens de savoir ce qu'il en est de la précarité professionnelle des sociologues for-

més aujourd'hui, le problème perdure sans doute, même s'il ne semble pas que le décalage en matière de chômage après la formation entre nos disciplines et les autres – y compris techniques et économiques – soit aussi grand qu'on a tendance à le croire (fig. 4, Diem, 2005). Depuis la dernière enquête auprès des membres de la SSS (Bürgisser & Fritz 1983), il serait grand temps de refaire l'exercice pour avoir un nouvel état des lieux sur la structure d'emploi et les trajectoires professionnelles des diplômés en sociologie. En parlant de l'augmentation de l'effectif des enseignants de sociologie dans les universités, ne négligeons pas qu'en même temps, le nombre d'étudiants a augmenté bien davantage, en sociologie comme dans les autres disciplines des sciences sociales,⁷ si bien qu'elles peuvent aujourd'hui être considérées comme la zone véritablement sinistrée au niveau de l'encadrement universitaire (fig. 5) – on retrouve la partie vide du verre...

fig. 4, 5

c) Cette situation se reflète au sein de la Société suisse de sociologie, qui est marquée par la présence massive des couches intermédiaires (le Mittelbau), alors que les professeurs et les chercheurs confirmés se distancent de l'activité de la Société ou se confinent dans une collaboration très réservée. Une telle situation ne manque pas d'affaiblir la légitimité de la Société suisse de sociologie. Elle engendre également l'émergence des tendances corporatistes qui, parfois, se font jour par le canal des Comités de recherche.

La SSS semble avoir atteint une taille relativement stable à en croire la dernière statistique des membres (Eberle, 2005). Le problème de la présence active de professeurs demeure sans doute, mais nombre accru d'enseignants en sociologie facilite d'y pallier; la présence des HES semble ici aussi renforcer les structures de la sociologie. Symbole de cette évolution : le nouveau président de la Société est professeur de HES. Par ailleurs, un changement de générations parmi les professeurs d'université est en train de s'achever ; il a contribué à faire disparaître certains problèmes, chronifiés sur le plan des personnes et non des structures, mais avec des conséquences réelles pour celles-ci. A cet égard, on peut considérer que la représentativité de la SSS s'est améliorée depuis nombre d'années.

d) Au demeurant, la diversité des modèles de formation offerts par les instituts est généralement considérée comme opportune et féconde, comme d'ailleurs une certaine complémentarité

⁷ Selon les données de l'OFS, il a plus que triplé entre 1980 et 2004 (fig. 1 dans SWTR, 2006).

des champs d'intérêts développés dans les universités. Cela pose cependant avec acuité le problème de l'information et de la stimulation des échanges. Les obstacles liés à la langue constituent de ce fait des handicaps importants que la Société suisse de sociologie n'a jamais voulu minimiser. Jusqu'ici, malgré les difficultés et les tendances au repli sur les régions linguistiques, le projet de favoriser les contacts et de garder l'unité a guidé les choix de notre société.

Il est trop tôt de commenter les influences de la réforme « bolognaise » sur la diversité des formations en sociologie entre les universités suisses. Elle pourrait standardiser les choses au moins d'un point de vue formel et renforcer la mobilité des étudiants, mais il n'est pas évident que la poussée de bureaucratisation des études qu'elle induit va servir la qualité de l'enseignement des sciences sociales. La SSS pourrait trouver ici un champ d'activité pour un suivi empirique fort utile pour la suite...

Les échanges entre sociologues me semblent moins souffrir de cette diversité-là que du fossé linguistique helvétique qui n'a guère évolué depuis sa mise en exergue par Geser & Höpflinger (1980). Les multiples activités de la SSS servent sans aucun doute ces échanges, plus partiellement aussi les rares traversées de la frontière linguistique par des enseignants. Cette frontière continue d'ailleurs d'être singulièrement « semi-perméable » - je crois qu'il n'y pas une seule enseignante de sociologie formées en Suisse romande qui serait en poste en Suisse allemande alors que l'inverse existe bel et bien – va savoir si c'est la faute de l'embauche celle des candidats.

e) Enfin, il nous paraît important de faire état de la très grande retenue avec laquelle s'exerce le débat scientifique interne au milieu sociologique. Les divergences existent, les oppositions aussi, elles ont parfois donné de la voix ; il faut cependant bien admettre que les affrontements ne s'expriment guère d'une manière suffisamment explicite pour qu'une féconde confrontation puisse se nouer. Partisans d'une « sociologie lourde », partisans d'une « sociologie pauvre », partisans des analyses quantitatives, partisans de la recherche qualitative, adeptes d'une sociologie à caractère positiviste, adeptes d'une sociologie de l'intervention, ce sont quelques-uns des clivages qui traversent le milieu de la sociologie et qui sont renforcés par les différences d'orientation politique et de statut. Bien sûr, la réalité n'est pas si simple et ne saurait être appréhendée sur la base de classification manichéennes. Il n'en reste pas moins que le débat et la confrontation apparaissent comme des conditions nécessaires au dépassement des crispations actuelles qui ont souvent des effets stérilisants.

Cette remarque sur la situation interne à la sociologie suisse me paraît toujours correspondre à la situation, au moins en ce qui concerne le manque de débats scientifiques. Toutefois, une l'atténuation de certains clivages a bien lieu, surtout celui entre méthodologies qualitatives et quantitatives et leurs adhérents ; en même temps, la sociologie est sans doute devenue politiquement moins « agitée ». Il pourrait être intéressant de se pencher sur les différences entre régions linguistiques qui me paraissent perdurer dans une certaine invisibilité. Pour ne citer qu'une seule hypothèse à cet égard, sans doute trop tranchée : les sociologues romands – en phase avec leurs collègues français – seraient particulièrement fascinés par « l'esprit » et donc par l'analyse de produits culturels, notamment de discours de toutes sortes, alors que l'intérêt pour les structures sociales semble plus solidement ancré en Suisse allemande.

L'option récente de la SSS de proposer des thèmes plus profilés pour ses congrès peut faire évoluer les choses, mais peut-être plus facilement en direction d'une meilleure présence de la sociologie dans les débats d'actualité qu'en direction d'un débat intrascientifique revigoré ; la culture helvétique du consensus semble déteindre en permanence sur les moeurs de ses sociologues.

f) Faut-il encore noter que dans le cours de cette dernière décennie, beaucoup de sociologues suisses ont été fort préoccupés d'affirmer leur identité et leur présence dans notre pays. Il en est résulté un incontestable risque de provincialisation. Il est vrai que des mises au garde contre ce danger n'ont pas manqué et que des orientations se dessinent qui veulent dépasser ce qu'on peut considérer comme une étape nécessaire.

Cette préoccupation, je l'avoue, me paraissait déjà peu justifiée au début des années 80, entre autres en raison de la forte orientation de la sociologie suisse sur la littérature anglophone dont témoigne le comptage déjà cité de Geser & Höpflinger (1980). L'évolution des dernières 25 années nous a davantage éloignés de ce danger. La sociologie suisse, ou plutôt ses sociologies, me paraissent de mieux en mieux connectées avec la recherche internationale par les biais habituels (publications, littérature consultée, congrès, réseaux, collaborations). Cependant, certains de ces liens mériteraient sans doute un renforcement massif, je pense p. ex. aux séjours d'études de jeunes chercheurs à l'étranger – ceux qui l'ont fait y trouvent un atout majeur pour leurs carrières scientifiques.

Ces remarques quelque peu éparses posées, essayons encore de tirer un bilan plus global de la situation « politique » de la sociologie après une trentaine d'années d'actions de défense et de renforcement, auxquelles tu as participé, Jean-Pierre, de manière variée et avec beaucoup d'engagement.⁸ A plusieurs reprises, la SSS ou certains représentants de la sociologie suisse ont entrepris ou participé à des actions proactives pour améliorer la situation, et on peut distinguer une « filière » institutionnelle d'une autre, moins institutionnelle. Un premier rapport du Conseil suisse de la science en 1971 (SWR, 1971) est resté relativement confidentiel. Un deuxième fut par contre très officiellement publié dans la revue « Politique de la science » qu'éditionait alors cet organe de consultation fédéral (SSS, 1974), mais sans suites immédiates, tu le déplorais en 1980. Une troisième vague, encore plus publique, suivit sous forme de l'évaluation de la situation de recherche dans les sciences sociales chapeauté par le même Conseil, engendrant plus d'une douzaine de rapports « SoWi » qu'il serait trop fastidieux de citer ici.⁹ Un dernier venu, plus proche du pouvoir politique, a pris la forme des travaux de la commission Schuwey (OFES, 2002), menés après l'éconduction des projets de PRN¹⁰ en sciences sociales dans le premier tour de sélection en 1999. Une autre série de démarches, beaucoup plus informelles et extra-institutionnelles, n'est ostensiblement pas restée sans effets et a parfois même généré des actions plus institutionnelles. J'en citerai trois. D'abord l'action anti-Rüegg en 1972 qui me semble être restée sans conséquences pratiques (mais on manque d'informations systématiques sur cette question), ensuite l'action pro-PPR en 1992, issue d'une démarche commune de quatre sociétés de sciences sociales,¹¹ et enfin l'action pro-PRN en 1999/2000, en quelque sorte un remake de la précédente, sans doute propulsée par les protestations contre le premier paquet de projets retenus sur le plan politique. Les deux dernières actions ont connu un franc succès. La première, après une période prolongée de travaux, a permis la réalisation du PPR « Demain la Suisse », un véritable turbo pour la recherche en sciences sociales entre 1996 et 2003. La deuxième a produit, à plus brève échéance, une nouvelle mise au concours de PRN entièrement réservée aux sciences humaines et sociales en 2004.¹²

⁸ Non le moins en tant que créateur et « porteur » - bien sûr pas seul – de Réalités sociales, édition phare de sciences sociales en Suisse romande.

⁹ Cet exercice n'a d'ailleurs pas fini de produire des effets sur le plan de la politique des sciences, à en juger selon le tout récent rapport du successeur du CSS, le Conseil suisse de la science et de la technologie (SWTR, 2006).

¹⁰ PRN = Pôles de recherche nationaux.

¹¹ L'exercice d'évaluation SoWi du CSS était une réponse par voie institutionnelle au constat que le nouvel outil de subventionnement de la recherche que représentaient les Programmes prioritaires de recherche ou PPR semblait de facto être réservé aux seules sciences naturelles et technique.

¹² Lors duquel, entre nous soit dit, la sociologie a étrangement peu brillé.

Lu aujourd'hui, ne t'en déplaie, ton document sur les premiers 25 ans de la SSS laisse entrevoir une certaine morosité qu'il est permis de réviser avec le recul de 25 années supplémentaires. Je pense surtout au constat sur les résultats de « *deux entreprises (qui) ont longuement occupé la SSS au cours des dernières années. Nous pensons au document 'Propositions pour un plan de développement de la recherche sociologique en Suisse' (1974) et à l'étude des problèmes de la formation des sociologues consignée dans ce qu'il est convenu d'appeler le 'Rapport Röthlin' (1976). Disons d'emblée que les propositions contenues dans ces documents n'ont guère été suivies de réalisations.* » S'il est permis de tirer une conclusion pratique des expériences plus récentes, je dirais que c'est surtout la combinaison articulée de démarches institutionnelles et extra-institutionnelles qui a favorisé le succès. Les acteurs institutionnels (y compris le Conseil de politique de recherche pour les sciences sociales auprès de l'Académie des sciences humaines et sociales¹³) sont probablement trop liés par des procédures et des rythmes formalisés, peut-être aussi par des problèmes d'allégeance institutionnelle, pour répondre à des évolutions rapides ; ils ont besoin d'être activés par d'autres moyens, plus spontanés et plus voyants. Utilisés seuls, ces moyens moins institutionnels peuvent attirer l'attention publique, ce qui peut être intéressant selon les cas, mais restera souvent insuffisant. Avec l'appui d'acteurs institutionnels qui prennent un train mis en marche de cette façon, ils mènent plus facilement au succès. Si ton diagnostic, à 25 ans, était mitigé, après 50 ans nous pouvons nous autoriser un peu plus d'optimisme !

C'est encore une version du verre à moitié vide, à moitié plein, me diras-tu – alors optons maintenant pour sa partie pleine et levons-le à ta santé en nous félicitant de tout ce que tu as fait pour la sociologie suisse !

Salve Jean-Pierre !

René

Bibliographie

¹³ L'Académie des sciences humaines et sociales fait actuellement avancer le projet d'une Maison des sciences sociales ou Forschungszentrum Sozialwissenschaften (ForS) qui, en plus d'être un lieu de recherches thématiques de pointe, regrouperait en une seule institution les entreprises d'infrastructure actuelles que sont le SIDOS, le Panel suisse de ménages, la participation suisse aux enquêtes internationales ISSP et ESS, les études électorales SELECTS, l'Année politique suisse, le Rapport social et peut-être d'autres encore.

Bürgisser, Margret & Andrea Fritz, Soziologen in der Schweiz. Eine Studie über die Ausbildung und die berufliche Situation der Schweizer Soziologen. Bulletin SSS/ASSP 1983, numéro spécial.

CSS (Conseil suisse de la science, 1992), *L'encouragement de la recherche en sciences sociales par le Fonds national suisse de la recherche scientifique*. Bern : Politique de la recherche, FOP 9.

Diem, Markus (2005), *Die erste Stelle nach dem Studium. Heft 1: Beschäftigungssituation nach einem Studium der Sozial-, Rechts- und Wirtschaftswissenschaften*. Aarau : AGAB-Verlag.

Fleury, Antoine & Frédéric Joye (2002), *Die Anfänge der Forschungspolitik in der Schweiz. Gründungsgeschichte des Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung 1934-1952*. Baden : Hier+Jetzt.

Fragnière, Jean-Pierre (1980), *Société suisse de sociologie - 25 ans*. Lausanne : Manuscrit photocopié.

Geser, Hans & François Höpflinger, Professionelle Orientierungen in der schweizerischen Soziologie. In: Guido Hirschler et al., *Weltgesellschaft und Sozialstruktur*. Rüeggli, Diessenhofen 1980, 609-630.

Honegger, Claudia & Pascal Jurt (2005), « Schweizerische Gesellschaft für Soziologie (1955-2005). Zur Geschichte einer nationalen Fachgesellschaft », in: Eberle, Thomas (dir.), *50 ans Société suisse de sociologie*. Zurich : Seismo, pp. 11-82.

Levy, René, Weshalb gibt es (k)eine Schweizer Soziologie? *Revue Suisse de sociologie* 1989, 15(3), 453-487.

OFES (Office fédéral de l'éducation et de la science, 2002), *Comment promouvoir les sciences humaines et sociales ?* Bern : Dossiers OFES 21.

Röthlin, Bruno (1976), *Zur Soziologieausbildung an den schweizerischen Hochschulen*. Zürich : Kommission für Studienreform.

SSS (Société suisse de sociologie, comité, 1981), Mémoire concernant la politique de la science et le développement de la sociologie en Suisse depuis 1970. *Bulletin Sociologie / Science politique* 32, pp. 0 – 30.

SSS (Société suisse de sociologie, commission de planification, 1974), Propositions pour un plan de développement de la recherche sociologique en Suisse. *Politique de la science*, supplément 3.

SWR (Schweizerischer Wissenschaftsrat, 1971), *Ermittlungen über die dringlichen Forschungsbedürfnisse in der Schweiz. Schlussbericht Soziologie*. Bern.

SWTR (Schweizerischer Wissenschafts- und Technologierat, 2006), *Perspektiven für die Geistes- und Sozialwissenschaften in der Schweiz: Lehre, Forschung, Nachwuchs*. Bern : SWTR Schrift 3.